

## Communication aux médias

### Votation Gripen : OUI en faveur d'une Suisse sûre

**Swissmem approuve l'achat de 22 avions de combat du type Gripen E. L'armée ne peut remplir sa mission et rester crédible qu'à l'aide d'une armée de l'air moderne. La sécurité est une condition essentielle pour le succès de la place industrielle suisse et doit pouvoir être assurée également dans des conditions exceptionnelles. Ce n'est qu'en acceptant le projet Gripen que l'acquisition des avions pourra être financée dans le cadre du budget ordinaire de l'armée. De plus, le projet ouvre des possibilités de coopérations industrielles assurant des places de travail et renforçant la force innovatrice de l'industrie suisse.**

Les citoyens suisses sont appelés à voter le dimanche 18 mai 2014 sur la loi sur le fonds Gripen. L'acceptation du projet permet de remplacer les anciens 54 avions de combat Tiger par 22 avions modernes du type Gripen E.

Swissmem approuve le projet pour les raisons suivantes :

- Un environnement stable et sûr est un des traits caractéristiques de l'économie suisse. En tant qu'état neutre, la Suisse n'est pas en mesure, sans armée de l'air moderne, de défendre l'espace aérien et d'assurer la sécurité de notre pays. Ce n'est qu'avec l'achat de 22 avions de combat Gripen que l'armée est en mesure de remplir pleinement sa mission constitutionnelle.
- Le financement du Gripen a lieu dans le cadre du budget ordinaire de l'armée et n'entraîne pas de charges supplémentaires. En acceptant la loi sur le fonds du Gripen, il sera possible de financer cet achat par un échelonnement des paiements sur plusieurs années. L'utilisation de ce budget pour d'autres départements ou d'autres projets (formation, crèches, etc.) en cas de refus de cet achat n'est pas possible, ceci est une fausse information intentionnelle de la part des opposants.
- Le projet Gripen est lié à des affaires compensatoires de plus de 2 milliards de francs. Le constructeur s'engage à réaliser des coopérations industrielles auxquelles des entreprises suisses pourront participer. Ces affaires compensatoires assureront des places de travail dans les entreprises suisses durant plusieurs années et amélioreront la force innovatrice de l'industrie suisse par le biais du transfert de technologie et savoir.

Le projet Gripen correspond parfaitement aux besoins futurs d'une planification raisonnable de notre politique de la sécurité.

Dans l'intérêt de la sécurité de la Suisse, Swissmem approuve l'acceptation de la loi sur le fonds Gripen.

### Communication

Pfingstweidstrasse 102  
Case postale  
CH-8037 Zurich  
Tél. +41 44 384 41 11  
[www.swissmem.ch](http://www.swissmem.ch)  
[presse@swissmem.ch](mailto:presse@swissmem.ch)

---

Zurich, 2 mai 2014

Pour tous renseignements :

Ivo Zimmermann, chef Communication

Tél: +41 44 384 48 50 / E-mail: [i.zimmermann@swissmem.ch](mailto:i.zimmermann@swissmem.ch)

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande

Tél: +41 21 613 35 85 / E-mail: [p.cordonier@swissmem.ch](mailto:p.cordonier@swissmem.ch)